

Semaine du 27 août au 02 septembre 2018

Le Progrès 27 août

PANISSIÈRES

Belle soirée au refuge Quat'pattes avec Kévin Chomat



■ Kévin Chomat, qui s'est fait connaître sur YouTube, est très impliqué dans le milieu associatif et notamment auprès de l'association Un sourire pour Lana, dont le but est d'aider les enfants malades. Photo Marjorie CHEVRIER

Les spectateurs sont venus nombreux ce week-end pour assister au concert de Kévin Chomat au refuge Quat'pattes. Le chanteur, très touché par la cause du refuge, a accepté de venir chanter bénévolement pour apporter son soutien. L'équipe du refuge a été agréablement surprise du nombre de personnes ayant fait le déplacement, un vrai point positif pour que le refuge puisse perdurer. Ces derniers, devant le succès de l'événement, comptent continuer à organiser des spectacles ou activités pour dynamiser davantage le refuge.

PRATIQUE Le refuge Quat'pattes recueille les chiens et chats abandonnés et s'efforce de les placer dans des familles d'accueil. Des portes ouvertes sont organisées mardi de 10 à 18 heures.

Le Progrès 28 août

PANISSIÈRES

FC2M : les seniors éliminés de la coupe de France



■ L'équipe senior du FC2M (Football club des Montagnes du Matin) porte son nouveau maillot. Avec au deuxième rang : Flavien Reynaud (1^{er} à gauche) sponsor du club, Stan Sève (2^e à gauche) coprésident avec Rémi Perret (3^e à gauche). Photo Marjorie CHEVRIER

L'équipe senior du FC2M a fait sa rentrée début août afin de disputer ce week-end son premier match de la saison. La reprise s'est bien passée et les coaches se sont vus attribuer leurs nouvelles équipes. Une logistique devra être mise en place quant au lieu des entraînements entre les trois terrains du club : Saint-Martin-Lestra, Chambost et Panissières. Dimanche, le FC2M D3 a donc affronté l'équipe de Champdiou/Marcilly (D1) pour le 1^{er} tour éliminatoire de la Coupe de France. Un joli match serré où les seniors ont tout donné pour ce premier match officiel de la saison. Malheureusement cela n'a pas suffi et le FC2M s'est incliné 2 à 1. Mais l'équipe déclare sur le ton de la rigolade : « Tant pis pour le stade de France ! On peut déjà être fier de notre premier match ensemble. »

Le Progrès 29 août

Foire de la Saint-Loup : un passé de tradition et de foi



« La foire de la Saint-Loup dans les années 1900 sur la place de la Liberté. Photo fournie par la commune »

La foire de la Saint-Loup va faire son retour dimanche 23 septembre sur la place de la Liberté. Entièrement restructurée, la foire de la Saint-Loup s'est réinventée pour s'inscrire dans l'air du temps tout en gardant ce qui la caractérise : son authenticité. Retour sur l'histoire de la foire.

Située sur le versant sud de la commune de Panissières, la chapelle Saint-Loup est proche du hameau que l'on appelle le Vieux Panissières. Elle avait probablement, au Moyen-Âge, servi d'église paroissiale alors que celle du bourg, détruite en 1875, était réservée à l'usage du château et des maisons construites dans l'enceinte. La foire de la Saint-Loup trouve ses racines dans la vénération de saint Loup, invoqué pour la guérison du mal caduc (épilepsie) et le soulagement des enfants, mais aussi pour demander un temps favorable aux récoltes.

Les de la grande fête-foire de la Saint-Loup, la chapelle attirait les pèlerins

de Panissières et des communes limitrophes pour les offices du matin et la vénération des reliques de Saint-Loup. Avant la guerre de 1914, de nombreux mendiants profitaient de l'occasion pour solliciter la générosité des pèlerins. Ils s'égrenaient tout le long du chemin à partir de la croix du petit Panissières et jusqu'à la chapelle.

Vers les années 1940 et les suivantes, une messe chantée qui rassemblait beaucoup de pèlerins de tous les environs était célébrée en plein air. Le pèlerinage de 1970 fut le dernier.

À début du siècle, la foire au bétail et au fil des années la fête foraine les camelots, les marchands, les exposants de matériel agricole... envahirent les places et les rues.

Aujourd'hui, après une baisse de fréquentation de la foire, le comité des fêtes, l'Union des Commerçants, le réseau d'agriculteurs, le musée de la Craie et du textile, l'association Nature et Patrimoine, l'office de tourisme Foréz-Est, l'équipe municipale et les services communaux se sont unis pour redonner à la foire son succès d'antan.

Souvenirs de la Foire des années soixante

Hélène Mioche et Marie Merle ont encore des images bien claires de la foire de la Saint-Loup des années soixante. « La rue Denis-Boulanger était noire de monde, on pouvait à peine passer. Des cars affluaient des communes voisines : Essertines, Montchal... », se souvient Marie. Hélène qui a vécu place de la Liberté rajoute : « Je me souviens d'un camelot en particulier qui vendait de la vaisselle devant chez nous. Il proposait des réductions aux passants du genre "12 pour le prix de 6" et quand personne n'en voulait, il jetait ses assiettes en porcelaine par terre. On l'entendait à travers toute la foire. »



« Marie Merle et Hélène Mioche ont le souvenir d'une foire festive et très attendue. Photo Marjorie CHÉRIER »

Le Progrès 30 août

PANISSIÈRES LOISIRS

Une vingtaine d'associations présentes au Forum



■ Le CAP Foot participera au Forum des associations sous son nouveau nom : FC2M (Football club des montagnes du Matin) à la suite de la fusion avec l'USCL (Union sportive Chambost Lestra). Photo Marjorie CHEVRIER

Le milieu associatif est très important pour la vie de la commune. C'est pourquoi se tiendra, samedi, le Forum des associations. La journée se déroulera à la salle d'animation où chaque association bénéficiera d'un espace dédié afin de présenter ses activités ainsi que ses projets pour la saison 2018-2019. Cette année, une vingtaine de structures de tout genre, sportive, culturelle ou bien sociale seront présentes : le Rythme club, le volley et le badminton, le tennis, le billard, le FC2M (Football Club des Montagnes du Matin), le basket, la gymnastique volontaire, la pétanque, la Joyeuse boule, l'école de musique, le

cinéma, l'ACPR (Association culturelle de Panissières et sa Région), la MJC (Maison des jeunes et de la culture), l'Étincelle, la Fnath (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés), Douceur de vivre, les Donneurs de sang et l'association Manufacture qui animera la journée en présentant les diverses associations. Certaines associations sportives comme le basket, le foot, le badminton et la pétanque, ont sollicité en plus un espace extérieur à l'arrière de la salle afin de proposer des ateliers d'initiation.

PRATIQUE Forum des associations samedi, de 10 à 16 heures à la salle d'animation.

PANISSIÈRES ENFANCE

Rentrée : le centre de loisirs accueille les enfants les mercredis

La rentrée approche et les parents, enseignants et élus ayant voté en majorité pour le retour à la semaine de quatre jours, il a été décidé qu'un accueil pour les enfants par le centre de loisirs serait mis en place les mercredis de 7 h 30 à 18 heures. En plus des mercredis, une garderie gérée par Émilie Ogier sera proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 7 h 30 à 8 h 30 à l'école maternelle et primai-

re, et de 16 h 30 à 18 heures à l'école maternelle.

Par la suite, les élus souhaiteraient faire de ces mercredis au centre de loisirs un moyen de découvrir davantage les activités à Panissières en faisant intervenir les associations de la commune et en proposant des ateliers d'initiation aux enfants.

Les élèves de l'école privée et des communes voisines peuvent également en bénéficier.

PANISSIÈRES

Une borne de recharge pour voitures électriques dès septembre

À la suite d'une proposition de cofinancement entre le Siel (Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire) et la commune, cette dernière a décidé d'installer une borne électrique sur le parking du restaurant Le Tisseur des saveurs. Un atout pour le développement du commerce. En effet, une carte interactive disponible sur Internet permet de situer les bornes électriques sur la carte de France.



■ Le réseau Mobiloire utilise des bornes de recharge normales et accélérées, conçues et fabriquées à Saint-Bonnet-le-Château.

Photo Marjorie CHEVRIER

« point relais » pour les propriétaires de véhicules électriques, qui pourront effectuer un rechargement en deux heures environ. Un réseau de plus de 200 bornes devrait couvrir à terme le département, en compléments des points de branchements privés ou d'initiative publique. La borne de Panissières sera mise en service courant septembre.